

COMMUNIQUÉ

Pour les 15-30 ans : Lancement nouveau Conseil jeunesse intermunicipal (CJI) de la MRC de Rimouski-Neigette et de sa campagne de recrutement

Rimouski, le 12 août 2021 – C'est en cette *Journée internationale de la jeunesse* que la MRC de Rimouski-Neigette procède au lancement de son tout nouveau Conseil jeunesse intermunicipal (CJI) et de sa campagne de recrutement pour inciter les jeunes de 15 à 30 ans à poser leur candidature afin de siéger sur ce nouveau conseil.

Un an après avoir signé la [Déclaration d'engagement envers la jeunesse](#), les élus de la MRC de Rimouski-Neigette donnent maintenant forme à cette future structure.

« Les 15-30 ans représentent environ 16 % de la population de la MRC. La création d'un conseil jeunesse pour notre territoire allait donc de soi pour développer un canal de communication privilégié afin de recueillir l'opinion des jeunes et les impliquer dans le monde municipal. Grâce à cette initiative, nous souhaitons que des projets PAR et POUR les jeunes se multiplient dans nos municipalités. L'objectif de l'aspect intermunicipal du projet est d'arriver à mettre en commun les efforts pour développer des projets qui touchent une ou plusieurs municipalités afin que notre territoire devienne encore plus attirant, intéressant et dynamique pour nos jeunes, affirme le préfet, Francis St-Pierre.

Afin de faciliter la mise sur pied du CJI, la MRC a procédé à l'embauche d'une conseillère au développement local et intermunicipal, volet jeunesse, Éveline Ross-Phaneuf. Depuis, beaucoup d'énergie a été déployée pour développer une stratégie de communication afin d'accroître la visibilité du projet de CJI auprès des jeunes et pour les inciter à s'y impliquer (nouveau site web : www.cji-rn.com, campagne publicitaire animée et diversifiée, etc.). Une tournée des institutions scolaires est également prévue d'ici la fin de la période de recrutement, le 31 octobre prochain.

Composition et rôle du Conseil

Le CJI sera composé de deux élus de moins de trente ans ainsi que de dix jeunes qu'il est maintenant temps de recruter! Nous souhaitons que les jeunes qui siégeront sur le CJI représentent différentes tranches d'âge (15-19/20-24/25-30 ans), qu'ils aient des parcours de vie diversifiés et qu'ils soient résidents de différentes localités de la MRC (Rimouski, Saint-Anaclet-de-Lessard, Saint-Valérien, Saint-Fabien, Saint-Narcisse-de-Rimouski, Saint-Marcellin, Saint-Eugène-de-Ladrière, La Trinité-des-Monts et Esprit-Saint). Les rôles et responsabilités des dix jeunes qui siégeront sur le CJI seront principalement de :

- Développer un canal de communication jeunesse afin de partager dans leurs réseaux jeunesse l'information pertinente provenant des municipalités;
- Mettre en place un processus de consultation continue auprès des jeunes afin de pouvoir recueillir leurs opinions;

- Jouer un rôle d'aviseur pour les équipes municipales en termes de besoins et d'intérêts jeunesse, selon différents dossiers;
- Alimenter les rencontres du conseil jeunesse en amenant des sujets qui les intéressent;
- Émettre des recommandations au conseil de la MRC et aux différents conseils municipaux du territoire, adaptées à la réalité des jeunes;
- Participer à la vie municipale et réaliser des projets/activités qui les intéressent.

Prochaines étapes

Les candidatures peuvent être soumises entre le 12 août et le 31 octobre inclusivement en remplissant le formulaire de dépôt de candidature se trouvant sur la page du CJI, www.cji-rn.com. C'est le 8 novembre prochain, au lendemain des élections municipales, que le comité de sélection dévoilera les candidats qui formeront le tout nouveau CJI.

Nous tenons à remercier le Secrétariat à la jeunesse pour leur soutien financier qui nous permet de réaliser ce projet et la ville de Rimouski pour son implication depuis le début de la démarche.

« Si tu as entre 15 et 30, et que tu as envie de faire partie intégrante du développement du territoire de la MRC de Rimouski-Neigette pour que ça te ressemble encore plus, n'attends plus et POSE TA CANDIDATURE au www.cji-rn.com », affirme la conseillère en développement local et intermunicipal, volet jeunesse, à la MRC de Rimouski-Neigette, Éveline Ross-Phaneuf, qui peut être jointe pour toute autre question concernant le CJI.

-30-

P.-S. Trois affiches sont disponibles pour cinq jours à l'adresse suivante :

<https://wetransfer.com/downloads/ec0b0aa1bbb2bdd0a1543094b9518320210810133000/613dd97b61a5e3d1b0c5644c1e0b136d20210810133046/fd3979>

SOURCE : Robert Pelletier
Conseiller en communication
418-724-5154 poste 225
418-739-5833 (cellulaire)
communications@mrc-rn.ca